

20	CRPE Épreuve écrite Français
Fiche- résumé	
V	VOCABULAIRE CYCLE 1 : DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE EDUSCOL (février 2020)
<p><u>1. Principes pour concevoir son enseignement</u></p> <p>Principes généraux Le rôle de l'école maternelle est d'enrichir le langage et de systématiser l'enseignement explicite du vocabulaire (séquences, activités régulières de classification, mémorisation de mots, réutilisation du vocabulaire et interprétation de mots inconnus à partir du contexte ou de leur morphologie). Une simple exposition aux mots n'est pas suffisante.</p> <p>Principe 1 : Des situations inductrices, situations de départ des apprentissages : Les situations de communication servent de base à l'apprentissage des mots nouveaux : jeux, conversations, projets de la classe, étude d'un album, fêtes, sorties scolaires...</p> <p>Principe 2 : Un enseignement aux modalités variées : Le PE privilégie le grand groupe pour l'écoute, la compréhension en réception, les échanges conversationnels, la mémorisation et la restitution des connaissances. Il est attentif aux « petits parleurs », les sollicite avec bienveillance. Dans la classe multi-âge, le groupe classe est organisé par section. Les petits groupes pour la production langagière, les activités de structuration et d'analyse de la langue, l'étayage et la remédiation. Les relations et échanges individuels avec le maître sont essentiels.</p> <p>Principe 3 : Le langage du professeur : une dimension modélisante : L'élève progresse en échangeant avec les adultes de la classe. Le PE vise la découverte et l'appropriation du vocabulaire et de la syntaxe, avec une parole au débit ralenti, une articulation marquée, des phrases courtes, des questionnements ouverts, des reprises et des reformulations proches du langage de l'élève, pour enrichir, préciser, mettre en relief le vocabulaire ou certaines tournures.</p> <p>Principe 4 : Une programmation spiralaire : Le PE choisit pour chaque séquence un corpus de mots référés à un univers de référence, et appartenant à des catégories grammaticales variées. Il prévoit des retours en arrière, des activités de réemploi jusqu'à la stabilisation des connaissances.</p> <p>Principe 5 : Des découvertes incidentes aux apprentissages structurés : Il est essentiel que des outils mentaux soient donnés à l'élève pour qu'il prenne conscience des connaissances qu'il a, de la façon dont il les a construites et comment il les utilise (métacognition). Le PE apprend à tous les élèves des stratégies pour comprendre des mots qu'ils n'ont jamais entendus (analyser le contexte, repérer des indices, mettre en lien avec des mots connus). La mémoire stocke les mots en réseau. Le PE fait construire des réseaux de mots par le biais de tris effectués par les élèves (catégories lexicales, réseaux morphologiques, champs lexicaux et sémantiques).</p> <p>Principe 6 : Entraînement et mémorisation : La mémorisation est facilitée par des moyens mnémotechniques donnés par le PE pour activer le rappel du mot dans toutes ses dimensions : forme sonore, champ sémantique, représentations variées. Pour réactiver la mémoire, le PE emploie et fait employer les mots à l'occasion de la vie de la classe.</p> <p>Principe 7 : Garder trace des apprentissages : Le PE n'encourage pas la reconnaissance globale des mots, ce qui viendrait en contradiction avec les principes de l'apprentissage de la lecture au CP. Il garde trace des apprentissages en ayant recours à la représentation imagée. Il préfère une photographie à une illustration, stylisée et loin de la réalité de l'objet, et surtout il dit bien aux élèves que l'objet est représenté.</p> <p><u>2. Évaluation des acquis des élèves</u></p>	

Le suivi des acquis doit permettre de voir les progrès de chaque élève (évolution et réussites). L'évaluation s'appuie sur l'**observation attentive des élèves en situation d'apprentissage**. À l'école maternelle, chaque élève progresse à un rythme différent ; le PE garde trace des progrès de chacun.

Évaluer les progrès des élèves en vocabulaire : lors de la préparation des séquences et séances, le PE identifie les critères d'observation qui lui permettront d'apprécier la progression des acquis des élèves. À l'évaluation immédiate issue d'une séance, une évaluation différée dans l'année, dans des situations nouvelles, permet de s'assurer de la mise en mémoire sur le long terme du vocabulaire appris. L'évaluation en vocabulaire s'appuie sur les observables suivants :

- capacité de l'élève à mémoriser un mot ;
- capacité de l'élève à comprendre un mot en contexte (en réception) ;
- capacité de l'élève à réemployer un mot (en émission) ;
- capacité de l'élève à catégoriser des mots en fonction de critères établis ;
- capacité de l'élève à mettre en relation les mots.

3. Programme

Programme d'enseignement de l'école maternelle **BOEN n°31 du 30 juillet 2020**

Le domaine *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* réaffirme la place primordiale du langage comme condition essentielle de la réussite de tous. La stimulation et la structuration du langage oral ainsi que l'entrée progressive dans la culture de l'écrit constituent des priorités de l'école maternelle et concernent l'ensemble des domaines.

Les moments de réception où les enfants travaillent mentalement, sans parler, sont des activités langagières à part entière, parce qu'elles permettent de construire des outils cognitifs : reconnaître, rapprocher, catégoriser, contraster, se construire des images mentales à partir d'histoires fictives, relier des événements entendus et/ou vus dans des narrations ou des explications, dans des moments d'apprentissages structurés, traiter des mots renvoyant à l'espace, au temps, etc. Ces activités invisibles aux yeux de tout observateur sont cruciales. On peut alors centrer leur attention sur le vocabulaire, la syntaxe et les unités sonores de la langue française dont la reconnaissance sera indispensable pour apprendre à maîtriser le fonctionnement de l'écriture du français.

Les attendus en fin d'école maternelle :

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.
- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.
- Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.

4. Guides de référence

« Les mots de la maternelle » - Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle :

- Avoir une vision structurée de l'enseignement du vocabulaire et disposer au départ d'un corpus de mots soigneusement choisis (dans toutes les catégories grammaticales).
- Passer de découvertes incidentes à des apprentissages décontextualisés, explicites et structurés.
- Proposer un enseignement progressif du vocabulaire.
- Organiser l'apprentissage des mots à partir des trois dimensions (la forme, le contenu et l'usage).
- Fonder l'enseignement du vocabulaire sur les 4 piliers de l'apprentissage (l'attention, l'engagement actif, le retour d'information, la consolidation).
- Faire comprendre aux élèves comment se structurent les mots.

L'**apprentissage de mots nouveaux** est favorisé par l'adulte grâce à une verbalisation des situations, des interactions avec l'enfant quand il essaie de produire des énoncés, des reformulations des productions enfantines, des questions ouvertes qui permettent à l'enfant de préciser sa pensée.

La pratique de l'oral, en relation duelle, est cruciale dans les premiers âges de la vie, et par la suite, à l'école maternelle.

Le professeur se saisit de toutes les occasions pour engager avec chacun, en relation duelle, des échanges langagiers. Il privilégie la conversation spontanée autour d'une activité réalisée conjointement plutôt que la séquence de questionnement qui place l'élève en insécurité linguistique. Dans le cadre d'un apprentissage répété dans le temps, qui consiste à répartir, à intervalles réguliers, les rappels des mots nouveaux, le PE facilite la mémorisation des mots et il crée les situations propices à leur réutilisation.

Guide Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP – édition 2019 :

S'intéresser au lexique, c'est comprendre que les mots représentent un ensemble structuré et organisé, que les mots ont des relations entre eux : de sens (synonymie, antonymie, hyperonymie), de forme (dérivation) ou historique (étymologie). La rencontre avec des mots nouveaux, l'enseignement du vocabulaire et son extension, ne doivent pas être menés de manière aléatoire, au détour de textes rencontrés. Ils doivent faire l'objet d'une progression réfléchie et d'une programmation organisée. Il s'agit de construire des stratégies pédagogiques qui vont, après la rencontre avec le mot nouveau, permettre son rappel dans toutes ses dimensions.

5. Recommandations pédagogiques

L'école maternelle, école du langage BOEN n° 22 du 29 mai 2019

Enseignement structuré et progressif de la langue mené systématiquement.

La mise en œuvre de séances spécifiques de vocabulaire, sollicitant **observation, manipulation, réflexion, mémorisation et automatiser** doit être renforcée. La **répétition** facilite la compréhension, la mémorisation, l'application des procédures, **la restitution et l'automatisation**. Certaines connaissances ou certains savoir-faire nécessitent une approche brève et récurrente. Travailler la mémoire lexicale avec l'enfant nécessite que le mot soit bien articulé, répété souvent par l'enseignant et l'enfant, afin d'en favoriser l'appropriation, puis de le **réactiver régulièrement**, dans différentes situations qui permettront son utilisation en contexte. C'est à ce prix que la mémorisation sera profonde, donc durable. Mettre en relation des mots connus en utilisant différents critères de catégorisation, associer des mots et leurs définitions, trouver « différentes manières de dire » sont des activités privilégiées lors des phases de structuration et de mémorisation du vocabulaire. **Un enseignement structuré revient à ne pas isoler des mots mais à les présenter dans des regroupements sémantiques et logiques qui vont permettre d'en faciliter la représentation** : l'insertion d'un mot dans un champ lexical avec d'autres mots qui relèvent du même thème, permet d'utiliser des synonymes, des antonymes.

6. Séquences

Quatre séquences comprenant plusieurs séances progressives sont proposées sur Eduscol : le carnaval ; la grande motricité ; les véhicules ; les émotions.